



Formation préparation habilitation électrique Basse Tension (BT) Personne qualifiée

Objectif de la formation

- ✓ Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier, d'évaluer le risque électrique
- ✓ Etre capable de mettre en place les mesures de prévention adaptées au risque électrique sur des installations et matériel électrique concernés mais aussi dans le voisinage de ces installations

Contenu de la formation

Partie théorique :

- ✓ Autorisation pour travaux déterminés, normes en vigueur
- ✓ Documents, plans, schémas, conception des installations et matériel électriques
- ✓ Evaluation des risques, mise en œuvre de principes généraux de prévention
- ✓ Effets du courant électrique sur le corps humain, EPI et collective
- ✓ Installations et matériel électriques et leur classement
- ✓ Dangers (contact direct, indirect, court-circuit), règles de sécurité (distances de sécurité, matériel électrique de sécurité, lecture de signalisation, chemins d'accès), délimitation, signalisation
- ✓ Principe de verrouillage et de consignation, influences environnementales
- ✓ Matériels électrique de sécurité et sa vérification (outils isolants, recouvrement, séparations)
- ✓ Risques de mise en œuvre des outils de travail utilisés (échelles, outils à main, etc.)
- ✓ Notions de premiers secours et incendies sur installations et matériels électriques
- ✓ Test final d'évaluation

Partie pratique :

- ✓ Travaux sur des installations et matériel électriques hors tension ou au voisinage de parties actives (domaine BT)
- ✓ Evaluation des risques et procédures de sécurité
- ✓ Mesurage, consignation et déconsignation (déconnexion et connexion)
- ✓ Délimitation et signalisation
- ✓ Intervention de dépannage (mise en sécurité d'un circuit et remise sous tension)
- ✓ Réalisation, remplacement (fusible, lampes,...) raccordement, modifications et entretien avec instructions de sécurité associées
- ✓ Evaluation continue du stagiaire au cours de la partie pratique

Personnel concerné et prérequis

Personnel intérimaire, déjà habilité électrique au niveau BT-H/V ou personne titulaire d'une formation qualifiante, affilié obligatoirement CCSS durant la formation et apte médicalement. Groupe de 6 maximum.

Moyens pédagogiques:

Alternance de théorie et de pratique avec formateur et spécialistes en la matière.

Durée et lieu de formation :

2 journées de 8 heures. La formation se déroulera dans les installations de l'IFSB 5, Zone d'activités économiques krakelshaff à Bettembourg de 8h30 à 17h00.

Validation de la formation :

A l'issue de la formation, une évaluation théorique et pratique sera réalisée. Le candidat doit obtenir un score de 70% de bonnes réponses dans les deux évaluations.

La participation et réussite à la formation sera confirmée par un certificat.

Frais d'inscription :

- sur demande



ASSOCIATION
D'ASSURANCE ACCIDENT
www.aaa.lu

**VISION
ZERO** RISQUES
ACCIDENTS
MORTS

Outil 

CONTACT

Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim
Nadine Leturc
5, Zone d'activités économiques Krakelshaff
L-3290 BETTEMBOURG
Tel. 26 59 56 44 Email : info@fsi.lu